

L'écho de Camphin



M A I R I E D E C A M P H I N - E N - P É V È L E 5 9 7 8 0

EDITORIAL

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

En cette période de fin d'année, vous serez amenés à donner à différents corps de métier les traditionnelles étrennes. N'hésitez pas à demander une preuve de bonne foi aux démarcheurs, les arnaques étant malheureusement devenues courantes pour cette activité. Mais cela ne doit pas nous faire oublier notre devoir de solidarité envers les plus démunis. Les sollicitations seront nombreuses en cette fin d'année, les dons étant malheureusement devenus une nécessité pour les plus pauvres d'entre-nous.

Michel DUFERMONT

Dans ce numéro :	122
Editorial	1
Le maire à l'honneur	1
Finances	2
Défibrillateur	2
Biodéchets	2
Marche nordique	2
Sortie séniors	3
Buttes anti-bruits	3
TC Camphin	3
Ephéméride	4
Etat-Civil	4
Nouvelles brèves	4
CCPP	4

ENCART :

Aucun ce mois

M A I R I E D E C A M P H I N
P L A C E D E L ' É G L I S E
C A M P H I N E N P É V È L E

Téléphone: 03.20.41.95.39
Télécopie: 03.20.64.13.82

Mail : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos :
Mariène DELEMARLE
Laurent DEMOLIN

104 échos pdf envoyés nominativement
850 échos imprimés le 21/10/2011
Prochain numéro vers le 20/11/2011

M. LE MAIRE À L'HONNEUR



La remise des Palmes Académiques

Si les Palmes Académiques honorent généralement les membres de la communauté éducative, qu'ils soient enseignants ou non, elles peuvent également être remises à des personnes non enseignantes ayant rendu des services éminents à l'Education Nationale et c'est à ce titre que M. Dufermont s'est vu remettre cette distinction.

Au-delà de notre maire, c'est toute notre commune ainsi que les différents conseils municipaux qui se retrouvent à l'honneur pour les nombreuses actions menées ces dernières années sur le plan éducatif (rénovation de l'école Pasteur, construction d'une nouvelle cantine et d'une salle d'évolution, création d'une crèche halte-garderie, dialogue avec le rectorat pour empêcher des fermetures de classes...).

On ne peut donc que féliciter M. Dufermont pour cette décoration qui symbolise toute l'énergie dépensée ces dix dernières années pour apporter à nos chères têtes blondes un environnement propice à leur éducation, et donc à leur avenir.



FINANCES

Depuis plusieurs mois, voire depuis le début de la crise financière, il est fait état pour les collectivités locales d'emprunts toxiques. Ces emprunts, très à la mode dans les années 2000, sont des emprunts dont les taux sont calculés en fonction de formules complexes, à partir d'indices financiers très variés (comme le cours du franc suisse, du yen, du dollar...). Avec l'instabilité des marchés financiers ces derniers temps, certains taux se sont mis à croître de façon importante, certains prêts atteignant les 15% de taux d'intérêt.

Notre commune a bien sûr été contactée lors des travaux importants par une société bancaire dont nous taïrons le nom mais que chacun reconnaîtra puisqu'elle fait régulièrement l'actualité financière.

La commune n'a jamais voulu prendre ce genre d'emprunts puisque, à l'évidence, il y avait un risque majeur : comment savoir au moment du prêt le cours d'une devise par rapport à une autre 5, 10 ou 15 ans plus tard ? De plus, au même moment, les taux fixes, même sur une durée de 15 ans, étaient très attractifs. Alors pourquoi prendre des risques alors que le gain possible était plus qu'hypothétique ? On ne gère pas une collectivité à la petite semaine, on engage la commune sur du long terme !

Les emprunts de la commune ont la particularité d'être à taux fixe. On sait ce que l'on doit rembourser aujourd'hui, ce que l'on remboursera demain et ce jusqu'à l'amortissement total du prêt. On peut donc prévoir nos budgets à 5 ans, 10 ans et, en fonction de l'extinction d'un prêt, lancer de nouveaux travaux, faire une prospective, ralentir notre niveau d'endettement...

L'argent n'appartient pas au conseil municipal, c'est celui de tous les habitants de notre village. C'est une raison plus que suffisante pour le gérer en bon père de famille.

MD

DÉFIBRILLATEUR



Comme vous avez pu le constater, un défibrillateur a été installé sur le mur de l'église face au cabinet médical. Le personnel de Mairie a déjà été formé et maintenant nous vous proposons une formation tout public, le samedi 19 novembre 2011 de 10h00 à 12h00.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire ou téléphoner en Mairie au 03.20.41.95.39 ou vers Nicole au 06.01.73.23.40 (attention il n'y a que 20 places maximum...)

NS

BIODÉCHETS

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Pévèle a voté un avenant au contrat de ramassage des ordures ménagères effectué par la société COVED. Celui-ci modifie la fréquence de collecte des biodéchets pour la durée restante du contrat :

durant la période du **01 décembre au 31 mars**, les biodéchets seront collectés toutes les **2 semaines**.

Pour les communes suivantes : Attiches, Avelin, Moncheaux, Tourmignies, Mons en Pévèle, Templeuve, Mouchin, Bachy et Cysoing, **le ramassage sera effectué les semaines paires**

Pour les communes suivantes: Mérignies, Bersée, Cappelle en Pévèle, Ennevelin, Louvil, Bourghelles, Wannehain, Camphin en Pévèle, Cobrieux et Genech, **le ramassage sera effectué les semaines impaires.**

Le premier ramassage pour notre commune aura donc lieu le jeudi 8 décembre.

ASSOCIATION CAMPHINOISE

L'Association Camphinoise a lancé une nouvelle activité : LA MARCHÉ NORDIQUE

Si cela vous intéresse, les cours ont lieu tous les samedis de 14h30 à 16h00 avec un point de rendez vous devant la salle des fêtes.

Venez nombreux, même si vous n'avez pas de bâtons !

De plus, nous organisons un Bal Country. Si vous voulez pratiquer, n'hésitez pas à nous rejoindre le Dimanche 13 novembre à partir de 14h00 Salle des Fêtes, l'entrée est de 3€.

S O R T I E S É N I O R S



Pendant la visite

Quelle belle journée pour notre sortie du 13 octobre qui s'est déroulée en 2 temps !
Le matin : visite de Notre Dame de Lorette, accompagnée d'un guide qui a amélioré nos connaissances et fait revivre certains événements inconnus dans les récits ; moment enrichissant et apprécié de tous.

Pour le repas, direction « le Domaine des Cascades » dans un cadre verdoyant agrémenté d'un plan d'eau où nous attendaient un accueil chaleureux ainsi qu'un repas succulent avec une animation qui nous a enchantés.

En conclusion, UNE SUPERBE JOURNÉE !

A noter que dorénavant, **il n'y aura plus d'invitation personnelle pour les sorties**, sauf pour le goûter de Noël et le repas des seniors ; l'information sera mise dans l'ECHO (par souci d'économie, 200 invitations envoyées = 50 retours donc 150 « gaspillées »), n'oubliez pas de le lire.

NS

P R O T E C T I O N P H O N I Q U E

Nous avons évoqué à plusieurs reprises le dossier des protections phoniques dans les Echos de Camphin. Cela faisait suite aussi à de nombreux débats au sein du conseil municipal.

A plusieurs reprises, nous nous sommes opposés à cette réalisation de murs anti-bruits pour plusieurs raisons :

- Pourquoi la commune, qui n'est pas propriétaire et qui n'a pas pris la décision de dérouter les camions sur cette autoroute, devrait participer à ces aménagements de protection phonique ?
- Le coût restant à la charge de la commune dépassait les 330 000 €.
- Le conseil municipal n'a jamais été convaincu de l'efficacité de cette protection.

Avec le recul, nous avons la certitude de notre réflexion et des réserves fortes sur ce projet puisque l'association des riverains de l'A27 vient d'écrire à M. le Préfet pour marquer son mécontentement, et je reprends ci-dessous deux phrases particulièrement éloquentes : *" les nuisances subsistent ", " les ouvrages réalisés sont inefficaces et coûteux (nous avons régulièrement émis des réserves sans succès)"*

L'association reste convaincue que la mise en place de buttes arborées, comme prévu dans le premier projet, était la bonne solution. Toutefois, ces buttes anti-bruits avaient un coût total de plus de 22.000.000 € dont 5.500.000 € pour le secteur de Baisieux-Camphin, avec plus d'1.500.000€ à la charge de notre commune. Impensable et irréalisable pour nos finances. L'association propose aussi une réduction de la vitesse pour les véhicules légers à 110 km/h et à 80 km/h pour les camions, avec interdiction de doubler pour les poids lourds. Cette proposition est d'ailleurs soutenue par l'ensemble des maires concernés par l'autoroute A 27.

MD

J O U R N É E D E S A R T I S A N S



Il n'y avait pas foule en ce dimanche 9 octobre pour venir voir les nombreux exposants qui s'étaient déplacés ! Mais les personnes ayant trouvé le courage d'affronter le mauvais temps n'ont pas été déçues : de magnifiques étals s'offraient aux regards, avec une grande variété d'activités (charcuterie, miel, bijoux...) Un grand bravo à tous ces artisans !



T E N N I S



Cet été, le Camphin Tennis Club a organisé un stage de tennis d'une semaine, encadré par un moniteur Diplômé d'Etat. Ce stage a permis à 14 enfants de découvrir le tennis ou de se perfectionner.

Cet événement a suscité un véritable engouement chez les enfants, ce stage est donc un succès pour notre club.

Si vous désirez vous inscrire ou vous renseigner sur le tennis à Camphin, merci de prendre contact avec le Camphin Tennis Club en envoyant un email à tccamphin@gmail.com ou en téléphonant au 06.09.84.06.91.

E P H É M É R I D E

- 04/11 - Concours de belote ATC
- 11/11 - Armistice 1918
- 13/11 - Bal Country Association Camphinoise
- 19/11 - Formation défibrillateur
- 19/11 - Repas dansant pétanque
- 20/11 - Messe à Camphin

Nouvelles brèves

Rappel

Nous rappelons que tout nouvel habitant doit se faire connaître en Mairie. S'il souhaite s'inscrire sur la liste électorale, la date limite d'inscription est le 31 décembre pour voter l'année suivante.

Nous demandons qu'en cas de départ définitif de la Commune, de venir en Mairie afin de procéder à la radiation des données sur nos fichiers population.

Recensement

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire (octobre-novembre-décembre 1995).

Se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

E T A T C I V I L D ' O C T O B R E

- **Carnet rose** : Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à :
 - Lilou VAUMARTIN, née le 23/09, 437 rue Louis Carrette
 - Eloïse MAHER, née le 26/09, 6 rue du Moulin
 - Eglantine LEFEBVRE, née le 05/10, 165 chemin de Créplaine
 - Hortense FIQUOY, née le 29/08, 8 rue du Château de Luchin
- **Carnet blanc** : Nous présentons tous nos vœux de bonheur à :
 - Catherine RIBON et Christophe DEMAREY, le 17/09
 - Vanessa FRIEDEL et David FREART, le 24/09
 - Julie MAUROY et Alexis CONDETTE, le 01/10
- **Ils nous ont rejoints** : Bienvenue aux nouveaux camphinois :
 - M. et Mme HAUWEL, 1 résidence Beauséjour

Banque Alimentaire

Comme chaque année, le CCAS, en partenariat avec l'école privée SACRE CŒUR, organise la collecte pour aider les plus démunis qui sont hélas de plus en plus nombreux.

Vous pouvez déposer vos dons en Mairie Entrée Cyber centre :
Vendredi 25 novembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi 26 novembre de 9h30 à 12h00

Nous vous en remercions sincèrement.

Le CCAS

Etrennes

Les agents de collecte des déchets de la société COVED passeront prochainement à votre domicile pour les étrennes de fin d'année. Pour éviter que de faux agents ne sévissent et arnaquent les concitoyens, les agents de la COVED auront en leur possession les éléments suivants :

- Le calendrier 2012 du SYMIDEME sur la collecte et le tri des déchets

- Un gilet jaune ou une parka au sigle de la société COVED

- Une carte d'identification de l'agent

Pour être sûr que ce sont de vrais agents de collecte vous pouvez demander à voir la copie de leur fiche de salaire.

Merci de leur réserver un bon accueil et d'être vigilant face aux personnes mal intentionnées

B O U T I C

Vous êtes issu du monde professionnel, agricole ou associatif, BOUTIC est fait pour vous !

Venez assister GRATUITEMENT au programme d'animations BOUTIC. Ouvert aux professionnels du Pays Pévèlois, BOUTIC débutera en janvier 2012 aux cyber-centres de Templeuve et Cysoing. Grâce à ces ateliers vous apprendrez comment acquérir les bases en informatique et sur Internet; comment se faire connaître facilement et gratuitement grâce à Internet; par quels moyens développer son activité, trouver de nouveaux marchés, fidéliser sa clientèle ou encore comment gérer son activité via Internet: télé-déclaration, logiciel de gestion agricole...

Renseignements auprès de Séverine Lembas, Association du Pays Pévèlois : 03 20 59 30 76 -
fisac-pays.pevelois@orange.fr

A G E N D A C . C . P . P

- 12/11 : Bersée - Troc de plantes
- 12/11 : Templeuve - Les mots à la bouche - Lecture
- 13/11 : Mons en Pévèle - Repassons le certificat d'études
- 18/11 : Louvil - Conférence débat
- 20/11 : Attiches - Chansons françaises
- 25/11 : Bersée - Festival de théâtre
- 25/11 : Mouchin - Don du sang
- 26/11 : Mérignies - Salon d'automne
- 26/11 : Templeuve - Théâtres : Ice Cold Sisters
- 03/12 : Attiches - Marché de Noël
- 03/12 : Bersée - Marché de Noël
- 09/12 : Avelin - Théâtre : Rendez-vous à la noce
- 11/12 : Templeuve - Marché de Noël
- 11/12 : Mérignies - Arbre de Noël

Source : <http://www.cc-paysdepevele.fr>